



Tuteur et subroge tuteur

Par macha49

Bonjour

ma mère suite à un AVC a été mise sous tutelle et placée chez notre beau frère le tuteur moi je suis subroge tuteur

Le tuteur a les clés de la maison de notre mère il en profite à sa guise avec femme et enfants

Nous les 2 autres enfants n'avons pas le droit d'y entrer

Il a fait changer toutes les serrures et justifie en disant que notre mère ne veut pas que l'on y rentre

C'est faux notre mère qui a perdu sa mémoire immédiate veut mais lui refuse.

Le juge des tutelles me dit de voir avec lui rien n'y fait

Quel recours ai-je pour aboutir svp

merci macha49